CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E153273** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2023**

ÉDITÉ LE **23/11/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015
Forme juridique : SARLU
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2015 B 00126

Siret : **810 854 109 00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0032515 0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 103082318 A 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 103082318 A 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : **GEROME CHANTEL**

2 IMP DES VENDANGES
03500 MONETAY SUR ALLIER

Téléphone : 04 70 42 06 49 **Fax :**
Portable : 06 79 18 47 55
Site Internet :
E-mail : sarl.geromechantel@orange.fr
Responsabilité légale :
CHANTEL GEROME GÉRANT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/11/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/11/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/10/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.